

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: PlatzhalterNr
Date: 31 août 2016
Direction: Direction des finances
N° d'affaire:
Classification: Non classifié

Réalisation des motions et des postulats de la Direction des finances. Prolongation des délais 2016

Vu l'article 70, alinéa 1 de la loi du Grand Conseil du 4 juin 2013, le Conseil-exécutif adopte la proposition de la Direction des finances et propose au Grand Conseil de prolonger le délai de réalisation des motions et des postulats.



Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Prolongation des délais FIN 2016